

## Compte-rendu du Comité Technique Local (CTL) du 27 février 2020

### « Vous réfléchissez trop et trop vite » (la direction à Solidaires Finances Publiques)

Malgré la situation, le mépris de la direction qui depuis plus de 8 mois refuse de nous donner des informations sur notre avenir professionnel, Solidaires Finances Publiques a décidé de participer à ce CTL. En effet, pour nous, être élu.es du personnel consiste aussi à relayer les attentes d'informations des agent.es, leurs expressions, leurs colères, mais aussi leurs revendications et leurs aspirations à véritablement disposer des conditions de travail nécessaires à l'exercice de leurs missions et à être entendus. Nous considérons qu'il est de notre devoir de tenter inlassablement de mettre la direction en face des effets néfastes de ses projets ou de souligner le décalage manifeste des mesures mises en œuvre avec les réalités concrètes des agent.es en première ligne, face aux difficultés lourdes d'exercice des missions, face aux attentes toujours plus fortes des usagers.

Le CTL du 27 février avait comme ordre du jour :

- Les ponts naturels
- La trésorerie RATP Amendes
- La campagne télétravail 2020
- Le paiement chez les buralistes
- Questions diverses.



*Avant de passer aux points à l'ordre du jour, le président du CTL (DRFIP) a répondu à notre déclaration liminaire à propos des informations que nous attendons depuis plus de 8 mois sur le Nouveau Réseau de Proximité et la démétropolisation. Il nous annonce qu'il nous communiquera des informations concernant le NRP pour Paris d'ici 4 à 6 semaines. Ces informations concerneront les fusions des SIE, SIP et les conséquences sur les PCE mais aussi sur la question immobilière (entendez par là : la fermeture future de certains sites). En revanche, il n'annoncera rien sur la démétropolisation, délocalisations de nos missions. Une fois encore l'inquiétude des agent.es n'est pas une question importante pour la direction. Une honte !*

#### 1 : Les ponts naturels 2020 : 22 mai et 13 juillet

Solidaires Finances Publiques a fait voter un vœu demandant que le congé obligatoire du 13 juillet 2020 soit financé par une autorisation d'absence extraordinaire du DRFIP 75. Malgré le vote unanime des élu.es présent.es (Solidaires Finances Publiques et CFDT), refus de la direction.

Solidaires Finances Publiques a voté contre les deux dates imposées par la direction car pour nous, les congés doivent être choisis par les collègues et non imposés par la direction !

#### 2 : La trésorerie amendes RATP

Solidaires Finances Publiques a demandé à la direction l'inscription de ce point à l'ordre du jour car depuis le déménagement sur le site de Paganini de nombreux dysfonctionnements sont apparus puisque ce déménagement s'est vite transformé en véritable fusion/absorption pour la TP3 (déguisée derrière une « gestion conjointe ») et a ainsi détérioré un peu plus les conditions de travail avec une surcharge de travail conséquente en particulier l'accueil. La participation de nos deux « experts » à ce CTL a permis de faire le

point précis et de faire comprendre que malgré ce qui a pu être dit par la direction , tout n'était pas « rose » pour les collègues : manque de concertation, de communication créant ainsi beaucoup de mal-être et de tensions. **Devant la réalité , le président du CTL a promis une réunion collective des collègues de la trésorerie amendes RATP (ce que demandait les collègues depuis des semaines) et a indiqué qu'il visiterait ce service. Nous serons très attentifs à la suite accordée par la direction sur ce sujet.**

### 3: La campagne télétravail 2020

Le télétravail semble répondre à une demande des personnels de la DRFIP et plus globalement de la DGFIP. Il répond souvent à la nécessité de diminuer les temps de trajet quotidien très importants. Il est aussi de plus en plus demandé pour fuir, 1 jour ou 2 par semaine, la détérioration des conditions de travail. Solidaires Finances Publiques rappelle que la destruction de nos implantations, de nos règles de gestion, la détérioration de nos conditions de travail, oeuvrent à faire passer cette organisation de travail comme une alternative. Mais nous n'oublions pas que le télétravail peut accélérer la détérioration des collectifs de travail. Pour **Solidaires Finances Publiques**, les alternatives pour maintenir les collectifs de travail passent par la proximité des lieux d'habitations et des lieux de travail et l'arrêt, entre autres, des suppressions d'emplois. **Néanmoins, puisque cette modalité est mise en œuvre et puisque les agentes et agents le sollicitent, Solidaires Finances Publiques veillera à ce que sa mise en place ne soit pas génératrice d'inégalités, d'insécurité juridique, de pénalisation professionnelle pour les télétravailleuses et télétravailleurs. Nous veillerons également à ce que soient associés les collectifs de travail, qui ne se limitent pas pour nous à la seule chaîne hiérarchique.**

Sur Paris, pour 2020, il y a eu 410 demandes de télétravail dont 144 renouvellement et 227 premières demandes. Sur les 144 demandes de renouvellement toutes ont été acceptées à l'identique et des avenants à la convention ont été signés. Sur les 227 premières demandes , il y a eu 39 refus dont 17 pour manque d'autonomie et 17 pour durée insuffisante dans le service). La campagne a pris beaucoup de retard et certain.es collègues ont pu commencer leur télétravail en février au lieu de janvier.



Comme Solidaires Finances Publiques l'avait prédit les télétravailleurs sur Paris sont de nouveau en 2020 des télétravailleuses (62%). Et nous serons très vigilant.es afin que le télétravail ne soit pas à nouveau un moyen de désocialiser les femmes, de générer de nouveaux risques psycho-sociaux en allongeant les journées et de renforcer ainsi les inégalités de genre.

Nous avons de nouveau interrogé la direction sur l'exclusion des Équipes de Renforts (EDR) (encore 2 pour la campagne 2020) au télétravail sur Paris. Cette dernière nous a une nouvelle fois indiqué que cela venait d'une consigne nationale de la DG. Or, Solidaires Finances Publiques a questionné le chef RH de Bercy, M. Tanguy, et ce dernier a indiqué « *qu'il n'y avait pas eu de consigne nationale* ». Face à cela, la direction nous a indiqué se rapprocher de nouveau de la DG.

Nous avons également rappelé à la direction de la nécessité de sensibiliser les chef.fes de service concernant le télétravail car nous avons pu constater ici ou là que les motifs de refus de certain.es étaient loin des motifs possibles et qu'il y avait eu aussi eu quelques pressions pour que certain.es collègues ne fassent pas de demande de télétravail.

**Et enfin, Solidaires Finances Publiques a indiqué que le matériel donné aux télétravailleurs et télétravailleuses n'était pas complet : manque de sacoche, manque de souris...La direction regarde de près.**

#### 4: Le paiement chez les buralistes

Depuis le 24 février, dans certain.es départements les usager.es peuvent payer en numéraire ou carte bancaire leurs impôts, amendes et différentes factures du trésor public. Cette préfiguration sera généralisée à partir du 1er juillet 2020 y compris sur Paris. C'est donc une externalisation d'une de nos missions centrales : celle du recouvrement qui participe au démantèlement pure et simple de notre administration. Sans oublier qu'elle rapportera gros aux buralistes puisqu'ils toucheront 1,50€ par transaction, quel que soit le montant. C'est pour cela qu'à un peu plus de 4 mois avant sa mise en place sur Paris, Solidaires Finances Publiques a souhaité que ce point soit à l'ordre du jour de ce CTL.

Et là, grosse surprise (ou pas), la direction semblait plus ou moins découvrir le sujet et n'avait aucune réponse ou presque à nos questions. Et nous a même dit « *Vous réfléchissez trop et trop vite* » !!! Il est inquiétant de voir qu'un sujet aussi important, qui aura d'énormes conséquences pour notre administration et les usagers n'intéressent que les organisations syndicales. **Selon la direction, le point sera mis lors d'un prochain CTL en mai . Espérons d'ici là qu'elle se sera penchée un peu plus précisément sur le sujet.**



*Alors que ce point à l'ordre du jour ne devait qu'être un point d'information, Solidaires Finances Publiques a demandé un vote sur le principe même de cette externalisation. Et nous avons évidemment voté contre.*

#### 5: Questions diverses

Avant d'entamer les questions diverses, la direction a voulu faire un point sur le Coronavirus et les dispositions prises. Suite à leur propos nous leur avons demandé des précisions sur les collègues confinés (une dizaine lors du CTL) et la direction nous a donc précisé : que les collègues étaient en autorisation d'absence exceptionnelle et que certain.es télétravaillaient. Certain.es ont un arrêt maladie et **la direction nous a précisé que la journée de carence dans le cas du coronavirus n'était pas appliquée.**

a) **Nous avons demandé à la direction quelles étaient les consignes précises en cas de problèmes informatiques, pannes électriques...**

Le seul motif où le site doit être fermé totalement au public et les agent.es évacués est la panne électrique car il y a danger. En revanche pour les pannes informatiques, des applicatifs cela dépend des chef.fes de service.

b) **Concernant les entretiens d'évaluations nous avons constaté que certain.es chef.fes de services demandaient des statistiques individuelles aux agent.es.**

La direction a rappelé qu'il n'y avait pas de statistiques individuels.